

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 13 décembre 2021 à 19h30 en la salle des délibérations du conseil.

### **Ordre du jour**

1. *Ouverture*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Présentation du budget 2022*
4. *Présentation du Plan Triennal d'Immobilisations 2022-2023-2024*
5. *Période de questions réservée au public*
6. *Adoption des prévisions budgétaires 2022*
7. *Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024*
8. *Levée de la séance.*

### **Procès-verbal**

#### **Ouverture**

Madame Isabelle Robert propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire, M. Guy Adam, à 19h30.

Sont présents :           Monsieur Guy Adam, maire  
                                  Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1  
                                  Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2  
                                  Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3  
                                  Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4  
                                  Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5  
                                  Madame Isabelle Robert, conseiller au district # 6

formant quorum.

*L'avis de convocation a été signifié à l'ensemble des membres du conseil municipal conformément à la loi.*

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et greffière-trésorière.

*5 personnes assistent à la séance.*

21-12-4352

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'adopter l'ordre du jour.

L'ordre du jour ne peut être modifié.

Vote pour : 6

Vote contre :

#### **Présentation du budget 2022 et du PTI 2022-2023-2024**

Le maire et la directrice générale procèdent à la présentation du budget 2022 et du Plan Triennal d'Immobilisations 2022-2023-2024. Un document explicatif a été rendu disponible sur le site internet de la municipalité et pour le public présent.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Q1. *Une personne s'informe sur la façon dont va s'organiser le budget participatif annoncé par M. le Maire dans les nouveautés 2022.*

Q2. *Un citoyen demande si, à la lumière des documents présentés, un surplus de 1M\$ est réellement envisagé et si tel est le cas, n'y aurait-il pas eu lieu de baisser les taux de taxation.*

*La directrice générale précise que seuls les états financiers permettront d'établir le montant réel du surplus.*

21-12-4353

#### **Adoption prévisions budgétaires 2022**

CONSIDÉRANT QUE

conformément à la loi, le conseil doit adopter ses prévisions budgétaires pour l'année qui vient, avant le 31 décembre;

CONSIDÉRANT QUE le conseil déclare avoir pris connaissance des prévisions à déposer et que celles-ci sont le reflet des discussions réalisées;

CONSIDÉRANT QUE une copie explicative des prévisions budgétaires 2022 a été rendue disponible sur le site internet de la municipalité avant l'adoption du budget et aux personnes présentes dans la salle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2022 tel que présenté. Le document résumant les prévisions budgétaires fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Vote pour : 6

Vote contre :

**21-12-4354**

**Adoption du Plan Triennal d'Immobilisations**

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit, conformément à l'article 953.1 du *Code Municipal du Québec*, adopter un Plan Triennal d'Immobilisations pour les années subséquentes à la présente;

CONSIDÉRANT QU' une copie du Plan Triennal d'Immobilisations 2022-2023-2024 a été rendu disponible sur le site internet de la municipalité et au public avant la séance;

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière a donné les explications requises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter le Plan Triennal d'Immobilisations 2022-2023-2024 tel que présenté. Le PTI fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Vote pour : 6

Vote contre :

**21-12-4355**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour :

Vote contre :

---

Guy Adam  
Maire

---

Kathia Joseph  
Directrice générale et  
greffière-trésorière